

<i>Nombre de membres élus au Bureau :</i> 47	<i>Membres en fonction :</i> 47	<i>Membres présents :</i> 34	<i>Absent(s) excusé(s) :</i> 6	<i>Absent(s) :</i> 7	<i>Pouvoir(s) :</i> 1
---	---------------------------------	------------------------------	--------------------------------	----------------------	--------------------------

Date de convocation : 6 septembre 2016

Vote(s) pour : 35  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

**Séance du Lundi 12 septembre 2016,**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2016-09-12-BD-4 :

**Affectation du solde de l'Autorisation de Programme ' Accessibilité du réseau ' dans le cadre du Transport Urbain..**

Rapporteur : Madame Marilyne WEBERT

Le Bureau,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU le Schéma Directeur d'Accessibilité approuvé par délibération du Conseil de Communauté du 25 mars 2013,

VU l'Agenda d'Accessibilité Programmée approuvé par délibération du Bureau du 15 juin 2015,

VU le règlement financier de Metz Métropole,

VU le Budget Primitif 2013 et notamment l'Autorisation de Programme QVTC006 « Accessibilité du réseau »,

DECIDE d'affecter l'Autorisation de Programme « Accessibilité du réseau » comme suit :

<b>AP « Accessibilité du réseau » - 2013</b>	<b>6 000 000 €</b>
Montant affecté en 2013	350 000 €
Montant affecté en 2014	1 382 500 €
Montant affecté en 2015	1 500 000 €
Montant affecté en février 2016	500 000 €
<b>Affectation sollicitée</b>	<b>2 267 500 €</b>
<b>Montant total affecté</b>	<b>6 000 000 €</b>

Pour extrait conforme  
Metz, le 13 septembre 2016  
Pour le Président et par délégation  
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL



**BORDEREAU D'ENVOI**

**Destinataire**  
Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus –  
PREFECTURE DE LA MOSELLE –  
9 place de la Préfecture – BP 71014 –  
57034 METZ CEDEX 1 –

Désignation des pièces	Nombre	Observations
Délibérations Réunion de Bureau - Lundi 12 septembre 2016.		Contrôle de légalité
Point 1 – Convention annuelle d'objectifs 2016 entre le Conseil Départemental de la Moselle et MM pour la CRR. Annexe : Convention.	1 1	
Point 2 – Musée de La Cour d'Or – Metz Métropole – Fixation du prix de vente de nouveaux produits dérivés à la boutique du Musée. Annexe : Tableau récapitulatif.	1 1	
Point 3 – Musée de La Cour d'Or – Metz Métropole – Aménagement d'un nouvel accueil : attribution des marchés de travaux-Phase 2 et affectation du solde de l'opération.	1	
Point 4 – Affectation du solde de l'AP "Accessibilité du réseau" dans le cadre du Transport Urbain.	1	
Point 5 – Avenant 3 à la convention d'intégration tarifaire entre la Région, MM, la SNCF et la SAEM TMM. Annexe : Convention.	1 1	
Point 6 – Soutien au Centre Pierre Janet – Centre Universitaire de Psychothérapie de Metz initié par le laboratoire APEMAC-Metz de l'Université de Lorraine.	1	
Point 7 – Soutien au Pôle Entrepreneuriat Etudiant de l'Université de Lorraine et signature d'une convention de partenariat au titre de l'année 2016. Annexe : Convention.	1 1	
Point 8 – Signature d'une convention d'objectifs et de moyens pour le projet ImpactE. Annexe : Convention.	1 1	
Point 9 – Adhésion de MM à Nov@Flux. Annexe : Statuts.	1 1	
Point 10 – Club de Metz Technopôle : attribution d'une subvention pour 2016 et signature d'une convention. Annexe : Convention.	1 1	
<b>Nombre total des actes transmis :</b> <b>10 délibérations dont 7 accompagnées d'annexes.</b>		



Fait à Metz, le 13 septembre 2016



Pour le Président  
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL

